



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 14 septembre 2020

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 14 septembre 2020 à la salle municipale, de 20 h à 21 h 07.

Sont présents : Monsieur Denis Bergeron
Monsieur Guy Dupuis
Madame Valérie Fortier
Monsieur Jocelyn Jutras
Monsieur Marcel Larochelle
Monsieur Éric Morissette
Monsieur Yvon Martel
Monsieur Marc Plante

La séance est ouverte à 20 h par le maire, Monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

219-2020

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Guy Dupuis que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

220-2020

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 2020

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée du 3 août 2020 soit accepté tel que déposé.

221-2020

Adoption des comptes

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Valérie Fortier que les comptes soient acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

222-2020

Acceptation signature entente subvention portes automatiques.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Éric Morissette que le conseil autorise le maire Monsieur Marc Plante et le directeur général et secrétaire-trésorier Jocelyn Jutras à signer les documents pour l'obtention de la subvention et la réalisation afin d'installer 7 portes automatiques pour le Centre administration ainsi que le Pavillon intergénérationnel.

223-2020

Demande de cotations porte automatique centre administratif et Pavillon.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à faire faire des demandes de cotation pour l'installation de portes automatiques au Centre administratif et au Pavillon intergénérationnel.

224-2020

Demande délais subvention Ministère des transports (terre-plein).

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise le directeur générale et secrétaire-trésorerie Monsieur Jocelyn Jutras à faire une demande d'extension au Ministère des Transports pour la subvention obtenue dans cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière étant donné que la date finale est la fin 2020 afin de la reporter en décembre 2021 étant donné les délais causés suite à la demande pour l'obtenir l'autorisation de Ministère de l'Environnement.



No de résolution
ou annotation

225-2020

Autorisation paiement montant résiduelle pour la location du chargeur sur roues.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise le paiement final pour la location du chargeur ce qui équivaut au montant résiduel de la location à la compagnie Hitachi Capital Canada au montant de 7 185,94 \$ incluant les taxes.

226-2020

Autorisation pour enlever les dos d'âne rue Luneau et chemin Carignan pour travaux voirie.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le conseil autorise l'inspecteur Monsieur Yvan Verville a enlevé les dos d'âne pour la période d'hiver étant donné qu'il y a des travaux de prévu dans ce secteur.

227-2020

Lettre de démission de l'adjointe administrative.

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Denis Bergeron que le conseil accepte la démission de Madame Monic Rouleau au poste d'adjointe administrative. La démission a pris effet le 21 août 2020.

228-2020

Comité de sélection embauche

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil nomme la conseillère Madame Valérie Fortier et le conseiller Monsieur Yvon Martel ainsi que le directeur général Monsieur Jocelyn Jutras pour faire partie du comité de sélection d'embauche d'employés.

229-2020

Demande de dérogation mineure pour la propriété du 154, rue du Frêne, lot 5 181 647, afin de régulariser la piscine qui est implantée en cour avant de la résidence.

ATTENDU QUE Madame Mélanie Brochu et Monsieur Martin Nault sont propriétaires, du 154, rue du Frêne, lot 5 181 647 du cadastre du Québec, zone 9RA;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser l'implantation de la piscine en cour avant;

ATTENDU QU'il y avait une piscine de localisée à cet endroit, mais qu'elle a été retirée du site;

ATTENDU QUE l'installateur de la piscine a procédé à l'installation de la piscine sans avoir obtenu l'approbation finale des propriétaires puisqu'il n'avait pas reçu le permis;

ATTENDU QU'une haie de cèdres est présente en cour avant, ce qui dissimule complètement la piscine de la voie de circulation;

ATTENDU QUE le terrain est un terrain d'angle transversal, ce qui limite les endroits où il est possible d'implanter la piscine;

ATTENDU QUE les propriétaires ont un projet de construction de garage en cour latérale gauche;

ATTENDU QUE la demande ne cause pas préjudice à autrui;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande d'accepter la demande de dérogation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Martel, appuyé par Éric Morissette, que le conseil accepte la demande de Madame Mélanie Brochu et Monsieur Martin Nault et recommande au conseil municipal d'autoriser ladite demande de dérogation mineure pour les raisons précitées.



Dépenses pour l'assemblée du lundi 14 septembre 2020
selon les objets

Administration 100 :

Législation	200,00 \$
Gestion financière et administrative	4 371,56
Contribution employeur	11 259,47
Incendie	_____
Quote-part	_____
Sécurité publique - police	56 967,00
Salaires	21 178,61

Transport routier 300 :

Voirie	39 646,94
Éclairage des rues	630,47
Enlèvement de la neige	_____

Hygiène de milieu 400 :

Enlèvement des ordures	10 377,83
Fonds pension	480,00
Bibliothèque	640,86
Loisirs	866,93
Parc	139,43
Urbanisme	90,00
Fonds dépenses en immobilisation ameublement	_____
Fonds dépenses en immobilisation loisirs	_____
Fonds dépenses en immobilisation bâtiment	_____
Fonds dépenses en immobilisation voirie	_____
Fonds dépenses en immobilisation machinerie	_____
Comité embellissement	1 959,40
Journal	_____

TOTAL DES DÉPENSES

148 808,50 \$



No de résolution
ou annotation

230-2020

Demande de dérogation mineure pour la propriété du 708, 10^e rang, lot 5 180 894, afin de permettre la construction d'un pavillon jardin d'une superficie de 29,8 mètres carrés plutôt que de 15 mètres carrés.

ATTENDU QUE Madame Lorraine Morin et Monsieur Sylvain Bougie sont propriétaires, du 708, 10^e rang, lot 5 180 894 du cadastre du Québec, zone 8A;

ATTENDU QUE la demande vise à permettre la construction d'un pavillon jardin de 29,8 mètres carrés, ce qui déroge à la norme maximale de 15 mètres carrés;

ATTENDU QUE la demande est conforme aux normes concernant la localisation, la hauteur et les matériaux;

ATTENDU QUE le pavillon jardin ne sera pas visible de la voie de circulation et qu'il sera localisé à une distance raisonnable des voisins;

ATTENDU QUE le projet est localisé en zone agricole;

ATTENDU QUE la superficie du lot est de 26 693,9 mètres carrés;

ATTENDU QUE la demande ne cause pas préjudice à autrui;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande d'accepter la demande de dérogation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Fortier, appuyé par Denis Bergeron, que le conseil accepte et autorise la demande de Madame Lorraine Morin et Monsieur Sylvain Bougie ladite demande de dérogation mineure pour les raisons précitées.

231-2020

Demande de dérogation mineure pour la propriété du 114, chemin Luneau, lot 5 181 628, afin de permettre la construction d'une résidence de 57 mètres carrés plutôt que la norme de 75 mètres carrés ainsi que de réduire la marge de recul arrière de 7,7 mètres plutôt que la norme de 15.

ATTENDU QUE Monsieur Guillaume Laroche est propriétaire, du 114, chemin Luneau, lot 5 181 628 du cadastre du Québec, zone 8RA;

ATTENDU QUE la demande vise à permettre la construction d'une résidence de 57 mètres carrés, ce qui déroge à la norme minimale de 75 mètres carrés;

ATTENDU QUE la superficie du lot est de 66,9 mètres carrés;

ATTENDU QUE les marges de reculs ne permettent pas de construire une résidence de 75 mètres carrés de façon conforme;

ATTENDU QU'UN chalet non fonctionnel est présentement érigé sur le lot;

ATTENDU QUE de l'espace doit être conservé afin d'implanter le système de traitement des eaux usées de la future résidence;

ATTENDU QUE la demande vise à réduire la marge de recul de 7,7 mètres, ce qui déroge à la norme minimale de 15 mètres;

ATTENDU QUE l'espace en cour arrière est densément boisé;

ATTENDU QUE l'espace en cour avant servira au système de traitement des eaux usées;



No de résolution
ou annotation

231-2020

Demande de dérogation mineure pour la propriété du 114, chemin Luneau, lot 5 181 628, afin de permettre la construction d'une résidence de 57 mètres carrés plutôt que la norme de 75 mètres carrés ainsi que de réduire la marge de recul arrière de 7,7 mètres plutôt que la norme de 15. suite

ATTENDU QUE la demande ne cause pas préjudice à autrui;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande d'accepter la demande de dérogation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron, appuyé par Valérie Fortier, que le conseil accepte la demande de Monsieur Guillaume Larochelle et recommande au conseil municipal d'autoriser ladite demande de dérogation mineure pour les raisons précitées.

232-2020

Déterminer les actions pour la politique Municipalité Amie des Enfants (MAE).

ATTENDU QUE le conseil doit déterminer trois actions pour obtenir la certification Municipalité Amie des Enfants (MAE);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Valérie Fortier que le conseil recommande l'installation d'un jeu d'eau, d'une balançoire dans le parc et des tables à langer au Centre Administratif et Pavillon intergénérationnel.

233-2020

Autorisation dépenses pour rangements (étagères) au sous-sol.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise l'achat de trois étagères pour installer au sous-sol du pavillon pour un montant maximum de 750 \$ plus taxes.

234-2020

Location salle COVID-19 et organisme et journal.

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Denis Bergeron que le conseil accepte de faire le journal selon la demande et autorise la location des salles pour les organismes selon les règles sanitaires en vigueur par la Santé Publique.

235-2020

Demande d'intention subvention au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA).

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le conseil accepte le dépôt d'une demande de subvention au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) pour l'installation d'une balançoire pour personne à mobilité réduite et l'aménagement du terrain.

QUE le directeur et secrétaire-trésorier Monsieur Jocelyn Jutras est autorisé à déposer et signe la demande et tous les documents pour la réalisation du projet;

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.



No de résolution
ou annotation

236-2020

Demande subvention TD pour arbres parc.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise le dépôt d'une demande au programme subvention TD pour la plantation d'arbres dans le parc afin d'aménager une aire d'ombre et de relaxation. Le directeur et secrétaire-trésorier Monsieur Jocelyn Jutras est autorisé à déposer et signer la demande et tous les documents pertinents pour la réalisation du projet.

237-2020

Autorisation des dépenses d'abrasif pour les chemins d'hiver 2020-2021 (sel et pierre).

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise l'inspecteur en voirie, Monsieur Yvan Verville, à faire l'achat d'abrasif pour les chemins d'hiver 2019-2020, soit un mélange de poussière de pierre, de sable et de sel, pour un montant maximum de 20 000 \$.

238-2020

Autorisation des dépenses du party des fêtes 2020 (employés).

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise les dépenses pour le party des fêtes des membres du Conseil municipal et des employés et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer les documents et à faire les réservations nécessaires. Tout en respectant les règles sanitaires de la Santé Publique en vigueur.

239-2020

Autorisation pour demandes de traverses aux différentes routes de la municipalité par Moto-Club Bois-Francs inc. saison 2020-2021.

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande en date du 9 août 2020 de Moto-Club Bois-Francs inc. afin d'obtenir l'autorisation pour la traverse des rangs 8, 10, 11, 12, Landry et Courtois et de la route Vigneault;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil donne l'autorisation à Moto-Club Bois-Francs inc. de passer sur le territoire de la municipalité pour l'année 2020-2021, à savoir le rang Courtois sur une distance de 0,45 kilomètre (sentier d'hiver avec la Ville de Victoriaville) et de 0,568 (sentier 4 saisons), la route Vigneault sur une distance de 0,35 kilomètre, le rang 10 sur une distance 0,7 kilomètre et enfin de traverser les rangs 8, 11, 12 et Landry. Toutefois, l'achat et l'installation des pancartes sont à la charge de Moto-Club Bois-Francs inc.

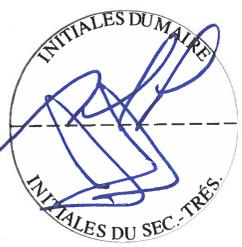
Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

221-2020, 222-2020, 223-2020, 225-2020, 226-2020, 232-2020, 233-2020, 234-2020, 235-2020, 236-2020, 237-2020, 238-2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de septembre deux mil vingt.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras



No de résolution
ou annotation

Lecture de la correspondance

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

Demande Moto-Club Bois-Francs inc.

SPAA : rapport de janvier à août 2020

Rouli-Bus : assemblée générale

Plainte contribuable traçage de lignes

Tribunal administratif du Québec : transmission de décision

Compte rendu loisir

Lettre de démission de Madame Monic Rouleau

Subvention MAE : description des actions.

Subvention porte automatique

Subvention Primada : cotation bilançoire,

Cotations Étagères : Home DépôtManu Vic inc.

Paxair : majoration des coûts

Dérogations mineures : Madame Mélanie Brochu, Messieurs Sylvain Bougie,
Guillaume Larochelle,

Revues/dépliants : Construire, InfraStructure, QuébecVert, ViaBitune

240-2020

Clôture de la séance

Il est proposé à 21 h 07 par Marcel Larochelle que la séance soit levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.

En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier